

# Un médecin suisse raconte

Autor(en): **Widmer, Heinz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **77 (1968)**

Heft 8

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684079>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un médecin suisse raconte:

Depuis 1961, la Croix-Rouge suisse apporte une aide efficace aux en-

fants tibétains réfugiés en Inde en mettant en permanence à la disposition du Centre de Dharamsala, dans la Province de Himachal Pradesh, un médecin et une infirmière suisses dont le rôle consiste à assurer l'assistance sanitaire des 700 à 1000 enfants qu'héberge en moyenne la colonie

d'enfants orphelins ou séparés de leurs parents dont l'état de santé était généralement fort précaire à leur arrivée à Dharamsala. Mais laissons parler le Dr Heinz Widmer dont la mission s'est terminée à fin mars 1967 (voir Revue de la CRS No 3/15.4.1968):



A la demande de la Croix-Rouge suisse, j'ai travaillé en Inde pendant 21 mois. J'avais à m'occuper, avec l'aide d'une infirmière, de la colonie d'enfants de Dharamsala, au nord du pays, où se trouvaient environ 700 petits Tibétains. Nous avions à notre disposition un petit hôpital et un dispensaire, construits grâce aux contributions de l'Aide suisse aux Tibétains, comme d'ailleurs beaucoup d'autres maisons.

Tout au long de mon séjour, le nombre de ces enfants a eu plutôt tendance à augmenter qu'à se stabiliser ou à diminuer. Les «foyers» de Dharamsala n'accueillent pas seulement des orphelins tibétains privés de leur père, de leur mère, ou de tous les deux. On y reçoit aussi ceux qui ne peuvent pas demeurer chez leurs parents. Quiconque a partagé la vie de ces gosses ne peut jamais les oublier. Bien qu'ils aient pour la plupart vécu des événements effroyables, ils formaient une joyeuse cohorte.

Rentré en Suisse, j'essaie de raviver mes souvenirs. Le plus simple est de décrire une journée au dispensaire. Je n'avais pas besoin d'un réveil-matin pour me tirer du sommeil. Le vacarme d'innombrables voix enfantines y suppléait allégrement. Avant sept heures déjà les enfants sortaient de leurs dortoirs et se précipitaient dans la cour commune. Tous, en fait, étaient de petits malades, mais seuls les plus mal en point passaient toutes leurs journées au lit, sauf bien sûr, en périodes d'épidémies. Ceux que leur état obligeait à garder le lit pendant les belles journées ensoleillées regrettaient tristement de ne pouvoir saluer leurs meilleurs amis, ces amis nommés l'air frais, la liberté de mouvement, les chauds rayons du soleil.

Il était très rare qu'un enfant dont la maladie n'avait aucune gravité dût être tiré du lit. Avant même que j'aie mis le nez à la fenêtre les enfants caracolaient dans la cour et venaient frapper à la porte de ma chambre ou à celle de l'infirmière. Nous nous empressions alors de bon-

dir sur nos pieds, tant ces joyeux visages nous réjouissaient. Pendant ce temps les plus alertes faisaient les lits, balayaient les chambres et les dortoirs. Peu après sept heures les plus grands prenaient place autour de longues tables et tendaient leur vaisselle de plastique, aussitôt remplies de nourriture puisée dans de grandes bassines. C'était très souvent de la semoule ou des flocons d'avoine. Inutile de réclamer du pain beurré et des tartines de confiture. Nous n'en avions pas. Le lait, fabriqué avec du lait en poudre, suffisait à peine pour les tout petits et pour les malades les plus gravement atteints. C'est pendant le petit déjeuner que nous distribuions les médicaments prescrits pour la journée. A cette heure-là, nous avions encore tous les enfants «sous la main». Quelques instants plus tard les plus sauvages et les plus alertes s'empresaient de disparaître, échappant à notre surveillance, quelle que soit notre attention.

Avant huit heures déjà commençaient les soins. Il fallait nettoyer les blessures, curer les oreilles, traiter les yeux enflammés, faire les piquûres, changer les pansements. C'était un travail écrasant pour la pauvre infirmière.

Une heure plus tard c'était le rassemblement général. Les enfants se mettaient en colonne pour faciliter l'inspection du médecin, qui les examinait un à un. Pour les reconnaître plus facilement on leur faisait porter suspendue à leur cou, une plaque de métal avec leur numéro d'inscription. J'inscrivais les constatations du jour sur les fiches individuelles, avec les températures, prises avant la visite. Il fallait prescrire de nouveaux médicaments, supprimer des traitements, en commencer de nouveaux. C'était aussi le moment où nous annoncions aux privilégiés qu'ils pouvaient quitter le dispensaire. Après la visite des plus grands suivait celle des tout petits et des alités. Le nombre des tout petits ne cessait d'augmenter, d'une part parce que la natalité reste très forte chez les Ti-

bétains en exil, d'autre part parce que Dharamsala est la seule colonie équipée pour recevoir les enfants en très bas âge. Ce sont eux, bien sûr, qui nous causaient le plus de soucis, car ils souffraient plus que leurs aînés d'être privés de leurs parents. Chaque semaine je consacrais au moins une matinée à visiter les enfants logés dans les maisons les plus éloignées, ceux qui n'avaient pas trouvé place dans notre village. Ils vivaient en général dans des conditions très difficiles. Il n'était pas rare d'en trouver cinq ou six couchés sur le même lit, sans chemise de nuit, sans draps, dans une atmosphère suintante d'humidité. Dans de telles situations la gale pose des problèmes presque insolubles et le manque de nourriture suffisamment riche contribue à diminuer la résistance des malades. Par bonheur, l'Aide suisse aux Tibétains a pu intervenir et apporter là aussi son aide bienfaisante. Elle a promis de poursuivre son effort.

Midi, c'est l'instant bienvenu de se mettre à table. Tous les malades qui doivent recevoir des médicaments trois fois par jour prennent leur deuxième dose quotidienne. Puis c'est la sieste, jusqu'à deux heures. Déjà de nouveaux malades, venus de l'extérieur, se pressent à la porte du dispensaire. Ils savent que l'infirmière et le médecin se tiennent à leur disposition. L'auscultation et les soins ne vont pas toujours sans grimaces, ou même sans plaintes. Ceux qui attendent devant la porte montrent leur sympathie par une mine douloureuse.

Les malades et les blessés adultes nécessitant une hospitalisation posaient des problèmes insolubles. Nous ne pouvions en effet accepter que des enfants. La tuberculose, notamment, est là-bas aussi répandue chez les adultes que chez les enfants. Or, les places disponibles dans les sanatoriums sont rares. Il faut à tout prix organiser pour ces tuberculeux des centres de traitement ambulatoire, comme il en existe à Dharamsala ou dans les dispensaires créés (ou

prévus) dans les principales régions d'hébergement des Tibétains exilés en Inde. Evidemment l'argent joue un grand rôle en l'occurrence. Il est étonnant cependant de constater que, malgré la précarité des moyens disponibles, l'état sanitaire s'est sensiblement amélioré.

Mais revenons à la vie quotidienne de notre «nursery». Tandis que j'ausculte les malades venus de l'extérieur, adultes souvent, les enfants du

dispensaire font leur deuxième séance de thermomètre. La veilleuse de nuit, une Tibétaine, vient prendre son service, après avoir dormi toute la journée. Jusqu'à l'aube elle veillera sur les petits malades, les mettra «sur le pot», leur donnera du lait ou du thé, changera leurs couches mouillées, replacera les couvertures tombées, notera les incidents sur son livre de veille, sans oublier les accès de toux, les insomnies.

A sept heures, quand la nuit tombe et que les petits se glissent dans leur lit, nous pouvons enfin goûter un peu de repos. Quand, très tard, j'allais à mon tour me coucher, je pensais à tous ces petits Tibétains en exil à Dharamsala et dans d'autres régions de l'Inde. Il faut les aider. Il faut que l'aide continue et s'amplifie.

*Dr Heinz Widmer*

## Vietnam, toujours

«A feu et à sang, Vietnam 1966» écrivions-nous il y a près de 3 ans, lors du lancement de notre première action nationale visant à obtenir la souscription de parrainages «Vietnam», en vue d'intensifier notre aide à la population nécessiteuse, aux réfugiés, aux enfants, aux blessés et aux malades, sous forme de distributions de vivres et d'autres secours, comme aussi d'une assistance sanitaire. C'est ainsi que quelques semaines plus tard, en avril 1967, une première équipe médicale de la Croix-Rouge suisse partait pour Kontum, où elle fut affectée à l'hôpital civil local qui desservait toute la province du même nom. Après avoir rendu d'éminents services pendant près de 2 ans, cette équipe a été contrainte, par suite des événements de guerre de l'hiver dernier, d'interrompre brusquement son activité.

Actuellement, deux autres équipes de la Croix-Rouge suisse, l'une médicale et l'autre pédiatrique, sont stationnées au Vietnam du Sud; la première est affectée à l'hôpital de district de Ha Tien, près de la frontière cambodgienne, la seconde au pavillon pour enfants de Da-Nang construit au moyen de fonds de la

Confédération et de notre Société nationale, en exploitation depuis l'automne 1968. La première groupe deux médecins, un infirmier et deux infirmières, ainsi qu'un administrateur. Elle a commencé son activité à la mi-juin 1968 et dessert l'hôpital local, d'une capacité de 50 lits. Avant l'arrivée de nos compatriotes, il n'était pas possible d'y pratiquer des interventions chirurgicales. C'est désormais le cas et grâce à la présence de l'équipe suisse, il n'est plus nécessaire de transporter les blessés et les malades devant être opérés jusqu'à l'hôpital de la province où ils arrivaient souvent trop tard pour être sauvés.

L'apport d'une aide directe similaire au Vietnam du Nord n'étant pas possible, la Croix-Rouge suisse a, d'entente avec la Croix-Rouge nord-vietnamienne, utilisé un don de la Confédération au montant de 500 000 francs pour la fourniture d'une installation radiologique et de 2000 boîtes chirurgicales.

L'installation radiologique se compose d'une cage télescopique suédoise facilement démontable, particulièrement indiquée pour les interventions en campagne, de l'appareil de radio-

logie proprement dit et de tous les accessoires requis pour assurer une exploitation rationnelle.

Les boîtes chirurgicales ont été commandées compte tenu des indications données par la Croix-Rouge vietnamienne et contiennent tous les instruments dont a besoin un médecin pour pratiquer chez des blessés les interventions chirurgicales de première urgence.

L'installation radiologique a été expédiée par bateau à destination de Hanoi au mois de juillet dernier déjà, tandis que les boîtes chirurgicales sont parties à la mi-octobre par chemin de fer pour Wladiwostock d'où elles seront acheminées par voie maritime jusqu'à Haiphong.

Nous ne pouvons arrêter l'œuvre entreprise au Vietnam. Nous nous devons au contraire de la poursuivre inlassablement, voire de l'intensifier encore. Pour cela, pour mener à bien la tâche qu'elle s'est fixée, la Croix-Rouge suisse a besoin de moyens financiers importants. Outre l'appui de nos Autorités qui lui est acquis, elle doit pouvoir compter aussi sur celui de la population suisse tout entière.

(suite page 12)